

Ecrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2021

APPARTEMENT à SORGUES





Ecrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2021

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 janvier 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Adjugé à 45 000,00 €

Type de bien : Appartement

Mise à prix : 21 000 €

Localisation : Bollène

Date d'adjudication : 16/12/2021 à 14h00

Avocat poursuivant : [Me Véronique MARCEL](#)

**243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS**



**04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de SORGUES (84700), 16 Rue Pelisserie Un appartement situé au 2ème étage
Figurant au cadastre : Section DW n° 210 d'une contenance de 01a91ca, lot 7 et les 152/1000ème de la propriété du sol et des parties communes

Mise à prix : 21.000,00 € (vingt et un mille euros)

Ecrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2021



VISITE : LE 02 décembre 2021 de 14 H à 15H SUR PLACE, effectuée par la SCP BONNAUD



Ecrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2021

VALENTINI huissier de justice à AVIGNON

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 à 14H au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION :

Un appartement situé au 2ème étage, 16 Rue Pelissier à SORGUES, comprenant séjour/cuisine de 32.2m², 1 chambre avec salle d'eau de 15.3 m², un dressing de 5m², couloir et wc

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est inoccupé.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la [SELARL PYXIS AVOCATS](#), Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé.

-auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.

Fait et rédigé à Avignon,

Le 20.10.2021

Véronique MARCEL

3952273

Publié le 26/10/2021

Documents :

[Cahier des conditions de vente](#)

[Procès-verbal descriptif](#)